

Motivations Entrepreneuriales et Choix des Secteurs d'Activités des Petites et Moyennes Entreprises de la République démocratique du Congo.

Entrepreneurial Motivations and Sector Choices of Small and Medium Enterprises in the Democratic Republic of the Congo.

MOTO KOSARADE Joseph

Professeur d'Universités

Membre de l'Association marocaine du contrôle, de la comptabilité et de l'audit
Membre de l'Observatoire de la francophonie économique de l'Université de Montréal

Membre de l'Association des économistes de la langue française

Membre de l'Association internationale des finances publiques

Membre de l'Institut euro-africain du droit économique et social

Membre de l'Association Tiers-Monde

LUYINDULA NKEMBI Bertrid

Chercheuse attachée à l'École de pensée Économique du Développement de l'Homme

Maîtrise en Gouvernance Publique et Management des Entreprises

Entrepreneuse indépendante

Date de soumission : 28/02/2025

Date d'acceptation : 20/05/2025

Pour citer cet article:

MOTO KOSARADE, J & LUYINDULA NKEMBI , B. (2025) «Motivations Entrepreneuriales et Choix des Secteurs d'Activités des Petites et Moyennes Entreprises de la République démocratique du Congo», Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 8 : Numéro 2 » pp : 1269 - 1293

Résumé

Cet article analyse les motivations des entrepreneurs de PME à Kinshasa concernant le choix de leur secteur d'activité et l'impact de ces motivations sur le succès et la durabilité de leurs entreprises. Il se concentre sur deux questions principales : les raisons qui poussent ces entrepreneurs à choisir un secteur spécifique et comment ces motivations influencent la réussite de leurs entreprises. Les hypothèses avancées soulignent que l'expérience entrepreneuriale, ainsi que des motivations personnelles telles que l'ambition et l'indépendance financière, sont cruciales dans ce choix. Une méthodologie mixte, combinant des approches quantitatives et qualitatives, a été utilisée, avec une analyse d'un échantillon de 86 entrepreneurs à l'aide du logiciel Stata 17. Les résultats montrent que l'expérience et les motivations personnelles, notamment l'ambition, l'indépendance financière et le besoin de survie, sont déterminantes dans le choix du secteur d'activité. Les entrepreneurs expérimentés ont tendance à mieux réussir et à rester dans leur secteur. En somme, l'étude valide les hypothèses initiales, soulignant l'importance de l'expérience et des motivations personnelles pour la performance et la pérennité des PME à Kinshasa.

Mots clés : Motivations Entrepreneuriales; Choix des Secteurs d'Activités des Petites; Moyennes Entreprises; test Khi2 et Analyse Univariée, bivariée et Multivariée.

Abstrat

This article analyzes the motivations of small and medium-sized enterprise (SME) entrepreneurs in Kinshasa regarding their choice of sector and the impact of these motivations on the success and sustainability of their businesses. It focuses on two main questions: the reasons that drive these entrepreneurs to choose a specific sector and how these motivations influence the success of their enterprises. The proposed hypotheses highlight that entrepreneurial experience, as well as personal motivations such as ambition and financial independence, are crucial in this choice. A mixed methodology, combining quantitative and qualitative approaches, was used, with an analysis of a sample of 86 entrepreneurs using Stata 17 software. The results show that experience and personal motivations, particularly ambition, financial independence, and the need for survival, are determining factors in the choice of sector. Experienced entrepreneurs tend to succeed better and remain in their sector. In summary, the study validates the initial hypotheses, emphasizing the importance of experience and personal motivations for the performance and sustainability of SMEs in Kinshasa.

Keywords: Entrepreneurial Motivations; Sector Choices of Small and Medium Enterprises; Chi-square test and Univariate, Bivariate, and Multivariate Analysis.

Introduction

L'entrepreneuriat est devenu un champ disciplinaire majeur, particulièrement depuis les années 80 et 90, avec une augmentation significative des recherches et la création de revues académiques. Il est désormais au cœur des débats économiques dans de nombreux pays, car la création d'entreprises est perçue comme un moteur essentiel du développement économique, de la croissance et de la création d'emplois. Les différences entre les pays en matière d'entrepreneuriat sont souvent liées à leurs taux d'emploi et à la dynamique de création de nouvelles entreprises, généralement de petite ou moyenne taille.

Dans les pays en développement, la démarche entrepreneuriale émerge souvent en réponse à la crise de l'emploi salarié et à la pauvreté. En République Démocratique du Congo (RDC), et plus particulièrement à Kinshasa, la création de petites et moyennes entreprises (PME) est devenue une pratique courante, reflétant la nécessité d'un renouvellement constant du tissu économique. Depuis les années 70, les PME sont reconnues comme des vecteurs essentiels de croissance économique et comme des relais indispensables pour les grandes unités de production.

Les PME occupent une position stratégique dans l'économie, intervenant à toutes les étapes de la vie économique, de la production à la consommation, et dans divers secteurs tels que l'agriculture, l'industrie et les services. Elles contribuent non seulement à la création d'emplois, mais aussi à l'innovation et à la diversification économique. L'entrepreneuriat offre également aux individus des sources de satisfaction personnelle et professionnelle.

À Kinshasa, les PME représentent plus de 90 % du marché de l'emploi, jouant un rôle crucial dans la stimulation de l'économie locale. Cependant, les motivations qui poussent les entrepreneurs à choisir des secteurs d'activité spécifiques restent peu explorées. Comprendre ces motivations est essentiel pour développer des politiques et des stratégies de soutien adaptées.

Les entrepreneurs de Kinshasa font face à de nombreux défis, tels que l'accès limité au financement, des contraintes réglementaires et une complexité administrative. Malgré ces obstacles, ils continuent de créer et de développer des entreprises dans divers secteurs, notamment le commerce, l'agriculture, les services et l'industrie. La question centrale de cette étude est donc : quelles sont les motivations entrepreneuriales qui influencent le choix du secteur d'activités des PME à Kinshasa ?

L'objectif principal de cet article est d'identifier et d'analyser les motivations qui poussent les entrepreneurs des PME de Kinshasa à choisir un secteur d'activité particulier, tout en évaluant comment ces motivations influencent le succès, la résilience et la durabilité de leurs entreprises. Les objectifs spécifiques incluent l'identification des facteurs déterminants influençant ces choix, l'étude de la relation entre l'expérience entrepreneuriale et le succès des PME, ainsi que la mesure de l'impact de l'expérience sur la performance et la durabilité des entreprises.

Pour structurer cet article, un plan a été élaboré, comprenant une revue de la littérature, un cadre d'étude et une méthodologie, une analyse des données et la présentation des résultats, suivis d'une conclusion et des limites de l'étude. Cette approche vise à fournir une compréhension approfondie des motivations entrepreneuriales à Kinshasa et de leur impact sur le développement économique local.

1. Revue de littérature

Dans ce présent point, nous faisons une exploration de la littérature existante, Ce point est divisé en de deux sous points suivants, le premier est centré sur la revue théorique et empirique.

1.1. Revue théorique

1.1.1. Entrepreneuriat et paradigmes

L'entrepreneuriat est aujourd'hui perçu comme un levier essentiel pour stimuler le développement économique et lutter contre le chômage. Cependant, sa définition demeure complexe et sujette à débat. Selon Vestraete et Fayolle (2005), le flou entourant le terme "entrepreneuriat" résulte de l'absence de consensus sur son orthographe et sur les activités qu'il englobe. En effet, la langue française n'a pas encore trouvé un équivalent clair pour le terme anglais "entrepreneurship", ce qui complique davantage la situation. Dans la littérature, le terme "entrepreneuriat" est le plus couramment utilisé.

Le Global Entrepreneurship Monitor (2005) définit l'entrepreneuriat comme la capacité à créer des entreprises là où d'autres n'ont pas vu d'opportunités. Cette définition souligne l'idée que l'entrepreneuriat implique la création d'entreprise et l'exploitation d'opportunités ex-nihilo. Cependant, Shane et Venkataraman (2000) précisent que l'entrepreneuriat ne se limite pas à la création d'une nouvelle organisation. Julien et Smith (2008) proposent de considérer l'entrepreneuriat comme un processus, tandis qu'Hernandez (2001) décrit l'entrepreneur

comme un initiateur d'un processus complexe, mettant en avant l'importance du temps et des interrelations entre les activités.

L'entrepreneuriat est donc un phénomène dynamique qui évolue avec le temps, et l'entrepreneur est l'acteur clé qui prend des risques et contrôle ce processus. La difficulté de définir l'entrepreneuriat provient du manque de théorie consensuelle et de définitions claires. Anderson (2007), cité par Janssen (2009), conclut qu'il est impossible d'atteindre une unanimité sur la définition de l'entrepreneuriat, car ce terme englobe des situations très variées. Pour surmonter cette ambiguïté, certains chercheurs ont regroupé les définitions en paradigmes, qui représentent des modèles de pensée dans le domaine.

Kuhn (1962), cité par Vestraete et al. (2005), définit un paradigme comme un ensemble de convictions partagées par une communauté scientifique à un moment donné. L'entrepreneuriat, en tant que phénomène complexe, ne peut être entièrement expliqué par un seul paradigme. Paturel (2007) résume les différentes définitions en sept paradigmes, soulignant que l'entrepreneuriat est à la fois une volonté, une idée et l'exploitation d'opportunités, souvent développées par une ou plusieurs personnes qui subissent des changements significatifs dans leur vie. Ces paradigmes offrent une base solide pour la recherche en entrepreneuriat, permettant d'explorer ses multiples facettes et d'enrichir la compréhension de ce domaine dynamique.

1.1.1. Paradigme des traits individuels

L'intérêt de ce paradigme en entrepreneuriat est qu'il a examiné les caractéristiques personnelles à savoir l'origine sociale, compétences personnelles, motivations, l'historique, la famille, etc. qui peuvent pousser les personnes à entreprendre ou avoir la volonté de se lancer dans une quelconque activité entrepreneuriale. Au sens de ce paradigme, les entrepreneurs proviennent souvent des familles où les parents ou autres proches sont eux-mêmes dans les affaires et les considèrent, par conséquent, comme un mentor, un modèle à imiter. Mezhondi (2000) cité par Paturel R. (2007), stipule que l'environnement immédiat et les compétences personnelles peuvent influencer la volonté d'une personne à entreprendre.

1.1.2. Paradigme des faits entrepreneuriaux

Ce paradigme consiste à évaluer les compétences entrepreneuriales du créateur par l'initiative que celui-ci prend dans ses démarches et par le retour des travaux effectués. Ainsi, il s'agit de se focaliser sur les compétences de l'individu, sa capacité psychologique et comportementale à atteindre ses objectifs. De même, le paradigme de faits entrepreneuriaux exige d'analyser la

fonction de l'entrepreneur et le processus entrepreneurial lui-même d'où sa complémentarité avec le paradigme processus.

1.1.3. Paradigme de création d'une organisation

GATHNER (1995) cité par LEGHIMA (2014), est le pionnier de ce paradigme qui défend l'entrepreneuriat comme la création d'une nouvelle organisation. Pour ce faire, l'entrepreneuriat revient à étudier la naissance des nouvelles organisations c'est-à-dire les activités permettant à un individu de créer une nouvelle entreprise. Selon Vestraete (2003) stipule que ce paradigme incite les chercheurs à considérer l'organisation à la fois comme un moyen et comme un résultat du processus entrepreneurial. Egalement, ce paradigme est corrélé au paradigme d'opportunité. Pour LEGHIMA (2014), l'entrepreneur est une personne qui perçoit une opportunité et qui crée une organisation pour la saisir.

1.1.4. Paradigme d'opportunité des affaires

Ce paradigme définit l'entrepreneuriat comme étant un examen approfondi de comment, par qui, et avec quels moyens ; les opportunités sont découvertes, évaluées et exploitées pour la création des biens et services. Le paradigme d'opportunité tient son origine du marketing en vue de répondre aux besoins des clients non encore satisfaits sur le marché. D'où l'intérêt de ce paradigme dans le domaine de l'entrepreneuriat.

1.1.5. Paradigme de processus entrepreneurial

Ce paradigme consiste à décrire et d'analyser les différentes étapes de la création d'une nouvelle organisation ex-nihilo ou de la reprise d'une entité existante, afin d'en expliquer et inventorier les problèmes pour proposer des solutions. Plus souvent, ce paradigme fait appel à la notion d'engagement entrepreneurial, qui relève de l'intention entrepreneuriale dans le processus de création d'une entreprise.

1.1.6. Paradigme de l'innovation

C'est le paradigme le plus ancien et qui doit son existence à l'économiste Joseph Schumpeter ainsi qu'à l'école autrichienne. SCHUMPETER (1987) cité par LEGHIMA (2014), stipule que l'entrepreneur a un rôle particulier et indispensable dans l'évolution du système économique libéral. Il est très souvent à l'origine des innovations de rupture, il crée des entreprises, des emplois et participe au renouvellement et à la restructuration du tissu économique. L'entrepreneur est l'innovateur qui engendre « la destruction créatrice ».

1.1.7. Paradigme de la création de la valeur ou captation de la valeur existante

Le paradigme de la création de valeur constitue une extension de paradigme de l'innovation adaptée au champ de l'entrepreneuriat (LEGHIMA, 2014). L'objet scientifique étudié dans le domaine de l'entrepreneuriat est le lien entre l'individu et la création de valeur. L'individu est défini comme étant une condition sine qua non pour la création de la valeur, un acteur principal, il en détermine les modalités de production, etc.

1.2. La Motivation

1.2.1. Définition

La motivation est "ce qui meut, ensemble de motifs". Cette définition met en avant l'idée que la motivation est constituée de divers motifs qui justifient et expliquent un comportement (dictionnaire de l'académie française).

Decker (1988) cité par PIERRE Viani (2007), la motivation est présentée comme une source d'énergie psychique nécessaire à l'action.

Il sied de noter que la motivation est un concept complexe et multidimensionnel qui a été défini de différentes manières par divers auteurs.

1.2.2. Théorie de la motivation

La motivation est un concept central en psychologie et en gestion, et plusieurs théories ont été développés pour expliquer ce qui motive les individus à agir. Voici un aperçu des principales théories de la motivation :

➤ Théorie de la Hiérarchie des Besoins de Maslow

Abraham Maslow propose que les besoins humains sont hiérarchisés en cinq niveaux : besoins physiologiques, besoins de sécurité, besoins sociaux, besoins d'estime et besoins d'accomplissement. Selon cette théorie, les individus sont motivés à satisfaire leurs besoins de base avant de passer à des besoins plus élevés.

➤ Théorie des Deux Facteurs de Herzberg

Frederick Herzberg distingue entre les facteurs de motivation (facteurs intrinsèques) et les facteurs d'hygiène (facteurs extrinsèques). Les facteurs de motivation, tels que la reconnaissance et l'accomplissement, conduisent à la satisfaction et à la motivation, tandis que les facteurs d'hygiène, comme le salaire et les conditions de travail, peuvent prévenir l'insatisfaction mais ne motivent pas en eux-mêmes.

➤ **Théorie de l'Expectative de Vroom**

La théorie de l'expectative suggère que la motivation est le résultat de trois croyances : l'expectative (la croyance que l'effort mènera à la performance), l'instrumentalité (la croyance que la performance mènera à des récompenses) et la valence (la valeur accordée aux récompenses).

➤ **Théorie de l'Auto-détermination de Deci et Ryan**

Cette théorie distingue entre la motivation intrinsèque (motivation à agir pour le plaisir et l'intérêt inhérents à l'activité) et la motivation extrinsèque (motivation à agir pour obtenir des récompenses externes ou éviter des punitions). La théorie de l'auto-détermination met l'accent sur l'importance de l'autonomie, de la compétence et des relations sociales pour la motivation intrinsèque.

➤ **Théorie de l'Équité d'Adams**

La théorie de l'équité propose que les individus sont motivés par un désir d'équité et de justice. Ils comparent leurs contributions et leurs récompenses à celles des autres et sont motivés à rétablir l'équité lorsqu'ils perçoivent une injustice.

➤ **Théorie des Objectifs de Locke et Latham**

Cette théorie suggère que des objectifs spécifiques et difficiles conduisent à une meilleure performance que des objectifs vagues ou faciles. La fixation d'objectifs clairs et ambitieux, accompagnée de feedback, est essentielle pour motiver les individus.

1.2.3. Motivation entrepreneuriale

La motivation entrepreneuriale est un concept clé qui explique pourquoi les individus choisissent de créer et de gérer leurs propres entreprises. Elle englobe une variété de facteurs personnels, sociaux et économiques qui incitent les individus à entreprendre.

❖ **Motivations personnelles**

- **Ambition** : Le désir de réussir et de se réaliser personnellement est une motivation puissante pour de nombreux entrepreneurs. Ils sont souvent motivés par la volonté de prouver leur valeur et de réaliser leurs rêves.
- **Indépendance Financière** : La volonté de ne pas dépendre d'un employeur et de contrôler ses propres revenus est une autre motivation courante. Les entrepreneurs cherchent souvent à atteindre une certaine liberté financière.

- **Passion** : La passion pour un domaine particulier ou une idée innovante peut également motiver les individus à entreprendre. Cette passion les pousse à surmonter les défis et à persévérer malgré les obstacles.

1.3. Revue de la discussion empirique

Un bon chercheur se doit de garder à l'esprit la modestie ou même la modération dans ses travaux. Dans le cas contraire, il va sembler inventer la roue alors que celle-ci existe déjà. Ainsi pour éviter ce piège, nous avons au préalable fait une discussion empirique. Celle-ci étudie les différents travaux en rapport avec le sujet retenu.

- **Étude de l'OCDE sur l'entrepreneuriat** : L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié plusieurs rapports sur l'entrepreneuriat, mettant en lumière les motivations des entrepreneurs dans différents pays. Ces études soulignent l'importance des opportunités de marché, de l'innovation et de la passion personnelle.
- **Motivations entrepreneuriales en Afrique** : Des recherches menées par des universitaires comme Kauffmann (2005) ont exploré les motivations des entrepreneurs en Afrique subsaharienne. Ces études montrent que les entrepreneurs sont souvent motivés par la nécessité économique, mais aussi par le désir d'autonomie et d'impact social.
- **Études sur les PME en Afrique** : Des travaux comme ceux de Ayyagari, Beck et Demirgüç-Kunt (2007) ont examiné le rôle des PME dans le développement économique et les motivations qui poussent les entrepreneurs à choisir des secteurs spécifiques. Ils ont constaté que les entrepreneurs choisissent souvent des secteurs en fonction de leur accessibilité et de leur potentiel de rentabilité.
- **Recherche sur la durabilité des entreprises** : Des études, telles que celles de Schaltegger et Wagner (2011), se sont penchées sur la durabilité des entreprises et ont montré que les motivations entrepreneuriales, notamment l'engagement envers des pratiques durables, peuvent influencer positivement la performance à long terme des entreprises.
- **Études de cas locales** : Certaines recherches spécifiques à la République Démocratique du Congo (RDC) ont été menées par des chercheurs locaux, qui ont examiné les défis et les motivations des entrepreneurs dans des contextes urbains

comme Kinshasa. Ces études mettent souvent en avant des facteurs culturels, économiques et sociaux qui influencent les choix sectoriels.

- **Études** d'AKAM BIYIHA Frank Vallès et BILOA FOU DA Catherine Nicole (2023), dans leur étude intitulée « Les motivations du choix sectoriel à tendance masculine dans l'entrepreneuriat féminin ». Dans cette étude, les auteurs examinent comment les stéréotypes de genre influencent les choix sectoriels des femmes entrepreneures. Ils soulignent que malgré les barrières culturelles et sociales, certaines femmes choisissent de s'aventurer dans des secteurs à tendance masculine pour diverses raisons. Les motivations des femmes à entrer dans des secteurs à tendance masculine peuvent être intrinsèques (passion, défi personnel) ou extrinsèques (opportunités de marché, perspectives de revenus).
- **Études** d'INÈS Gabarret et BENJAMIN Vedel (2015), dans leur étude intitulée « Pour une nouvelle approche de la motivation entrepreneuriale ». Cette étude vise à décomposer le concept de motivation entrepreneuriale à partir d'une large revue de la littérature. En recomposant la motivation à partir de multiples combinaisons de facteurs, elle cherche à atteindre une plus grande représentativité des situations observées. La motivation entrepreneuriale, bien que largement étudiée, continue d'évoluer avec l'essor de l'entrepreneuriat et l'émergence de nouveaux profils d'entrepreneurs.

En résumer, cette étude fournit des clés de compréhension de la motivation entrepreneuriale, permettant aux organismes institutionnels, associations locales et nationales, ainsi qu'aux acteurs du secteur privé, de surveiller et d'analyser la motivation entrepreneuriale de manière plus fine. En comprenant les motivations des individus à créer des entreprises, il devient possible de proposer un accompagnement personnalisé adéquat.

2. CADRE D'ÉTUDE ET MÉTHODOLOGIE

2.1. CADRE D'ÉTUDE

La situation économique et financière de la ville de Kinshasa depuis 1991 est marquée par une forte détérioration des équilibres fondamentaux se caractérisant par une augmentation rapide du financement monétaire du trésor public, un niveau élevé de l'inflation, une dépréciation rapide de la monnaie nationale, un ralentissement accentué de l'activité productrice et une réduction des exportations suite à l'instabilité sociale et aux pillages de

1991-1992, beaucoup d'entreprises formelles ont cessées leurs activités, les investisseurs ont quitté la ville et les ouvriers ont perdu leurs emplois formels.

Actuellement, toute l'attention est orientée vers un changement politique dans le sens d'une plus grande démocratisation des institutions et la gestion de l'Etat. La base économique de la ville, laquelle dépendent des recettes gouvernementales et l'apport en devises s'est amoindri suite au non-paiement des salaires dans l'administration publique, celle-ci ne fonctionne pas.

L'état a cessé de fonctionner, ce qui a un impact néfaste sur les soins de santé, l'enseignement, l'administration, l'état des infrastructures de transport, la justice, la stabilité de la monnaie, les centres de recherche agricole et autres, les infrastructures de communication, la coopération internationale au développement, la sécurité sociale, etc. il est impossible pour le secteur informel de remplacer l'Etat dans la plupart de ces domaines.

En ce qui concerne le système de commercialisation et de distribution des vivres, la situation macroéconomique est largement impliquée.

- Peu d'investissement à long terme à l'intérieur de la ville, les systèmes formels de collecte et de distribution des intrants disparaissent à cause du non entretien des routes et des ponts, du manque de carburant, des pièces de rechange, des crédits ainsi que d'un manque de sécurité général ;
- Le remplacement du secteur formel par le secteur informel est surtout dû à la disparition du secteur formel
- Une diminution de la taille des entreprises de commerce due aux problèmes de contrôle et de gestion qui se posent et aux commerçants informels qui ont peu de moyens financiers
- Les problèmes de télécommunication, l'absence d'un système financier, l'absence d'un système judiciaire sérieux.

2.2. Méthodologie et Présentation de l'échantillon

Dans son ouvrage de 2022, MATADIWAMBA définit la méthodologie de recherche comme un ensemble structuré d'opérations visant à atteindre un objectif spécifique. Il distingue deux approches principales : la méthode quantitative, qui se concentre sur la mesure de variables à l'aide de techniques statistiques pour quantifier les phénomènes et tester des hypothèses, et la méthode qualitative, qui cherche à comprendre les significations et motivations des acteurs sociaux à travers des analyses de contenu ou de discours. Pour les objectifs de son étude, MATADIWAMBA a choisi d'utiliser la

méthode qualitative. Cette approche lui a permis d'exploiter les données de manière approfondie, d'intégrer les résultats obtenus et de formuler des conclusions pertinentes. En somme, la recherche qualitative s'est révélée essentielle pour une compréhension nuancée des phénomènes étudiés.

2.2.1 POPULATION D'ETUDE

La notion de la population d'étude dans une recherche n'est pas à confondre avec la notion de la population dans le contexte par exemple d'un recensement démographique. Selon, MULANGA B. (2023), la population d'étude est l'ensemble des individus ou des unités auxquels on s'intéresse dans une étude ou une enquête.

Pour MATADIWAMBA (2022), la population est un ensemble d'éléments ayant une ou plusieurs caractéristiques en commun qui le distingue d'autres éléments et sur lequel porte l'investigation.

En ce qui nous concerne, la population de notre étude est composée de tous les entrepreneurs de PME de la ville de Kinshasa. Étant donné que cette population est trop large et nos moyens sont limités, nous avons travaillé avec un nombre réduit de celle-ci qu'on appelle échantillon.

2.2.2. ECHANTILLON D'ETUDE

Pour MULANGA B. (2023), l'échantillon est le sous-ensemble de la population cible qui sera effectivement interrogé dans l'enquête. Il doit être représentatif de la population cible et suffisamment grand pour garantir la précision des résultats.

Il existe cependant deux catégories de méthodes d'échantillonnages : l'échantillonnage probabiliste (aléatoire) et l'échantillonnage non probabiliste.

2.2.2.1. Méthodes aléatoires ou probabilistes

Les méthodes aléatoires ou probabilistes sont essentielles pour garantir que chaque individu d'une population a une chance connue d'être inclus dans un échantillon. Cela repose sur une base de données identifiant chaque membre de la population. Parmi ces méthodes, on distingue plusieurs types d'échantillonnage.

L'échantillonnage aléatoire permet à chaque sujet de la population d'avoir une chance égale d'être sélectionné. L'échantillonnage systématique consiste à choisir un intervalle fixe pour sélectionner les individus, par exemple, en tirant au sort un numéro et en interrogeant ceux qui correspondent à cet intervalle.

L'échantillonnage stratifié divise la population en sous-groupes homogènes, appelés strates, selon des critères pertinents comme le sexe ou l'âge, puis un échantillonnage aléatoire est

effectué dans chaque strate. Enfin, l'échantillonnage par grappe divise la population en sous-groupes hétérogènes, ou grappes, basés sur des unités géographiques. On sélectionne alors aléatoirement certaines grappes et on interroge tous les individus ou un échantillon dans celles-ci. Ces méthodes assurent une représentativité et une précision dans les études statistiques.

2.2.2.2. Méthodes non aléatoires ou non probabilistes

Les méthodes non aléatoires, ou non probabilistes, sont des approches d'échantillonnage qui ne garantissent pas que chaque individu d'une population ait une chance connue et non nulle d'être inclus dans l'échantillon. Ces méthodes reposent souvent sur des critères subjectifs ou pratiques. Parmi elles, on trouve plusieurs techniques :

1. **L'échantillonnage par convenance** : Cette méthode consiste à interroger des individus facilement accessibles, comme des passants dans la rue, sans suivre de protocole spécifique.
2. **L'échantillonnage volontaire** : Ici, l'enquêteur sollicite des volontaires pour participer à l'étude, souvent via des annonces ou des questionnaires en ligne.
3. **L'échantillonnage par jugement** : L'enquêteur choisit les participants selon son propre jugement, en se basant sur leur pertinence ou leur représentativité pour l'étude.
4. **L'échantillonnage boule de neige** : Cette technique débute par l'interrogation de quelques individus de la population cible, qui recommandent ensuite d'autres participants, créant ainsi un réseau d'interviewés.
5. **L'échantillonnage par quotas** : Dans cette méthode, on définit à l'avance le nombre d'individus à interroger dans différentes catégories (comme le sexe ou l'âge) et on sélectionne les participants en fonction de leur disponibilité, tout en respectant ces quotas.

Dans le cadre de notre travail, nous avons opté pour l'échantillonnage par convenance, en raison de sa simplicité et de son efficacité pour accéder rapidement à des participants. Cette approche, bien que moins rigoureuse que les méthodes probabilistes, nous a permis de collecter des données de manière pratique et rapide.

2.2.2.3. Présentation de l'échantillon

Nous avons administré 100 questionnaires à l'attention des entrepreneurs des PME de la ville de Kinshasa, Un délai raisonnable a été accordé pour la remise du questionnaire.

Toutefois, sur 100 protocoles administrés, nous avons perdu 14 du total attendu. C'est ainsi que notre échantillon définitif est constitué de 86 entrepreneurs.

Technique d'analyse et de traitement des données

Nous avons dépouillé et analysé les différents questionnaires d'enquête à l'aide du logiciel Stata en effectuant des études univariée, bivariée et multivariée.

Les réponses obtenues sont transformées en fréquences et calculer en pourcentages pour la comparaison de résultats selon la formule suivante :

$$\% = \frac{f}{N} \times 100$$

Légende :

- % = Pourcentage
- f = Fréquence observée

N= Effectif total de la population

3. Analyse des données et discussions des résultats

Ce chapitre est consacré à la présentation et discussions des résultats. Pour ce faire, il est subdivisé en trois sections : (1) Présentation des résultats ; (2) Discussion des résultats ; (3) Suggestions et limites.

3.1. Présentation des résultats

Dans cette partie, nous allons présenter la distribution des résultats de nos analyses univariée, bivariée et multivariée.

3.1.1. Analyse univariée

Description	Modalités	Fréquences	Pourcentage
Sexe	Masculin	55	63.95
	Féminin	31	36.05
	Total	86	100
Nationale	Congolais	55	63.95
	Étrangers	31	36.05
	Total	86	100
Situation matrimoniale	Célibataire	26	30.23
	Marié(e)	46	53.49
	Divorcé(e)	12	13.95
	Veuf(ve)	2	2.33
	Total	86	100

Niveau d'étude	Universitaire	62	72.09
	Baccalauréat	15	17.44
	Brevet	3	3.49
	Formation	6	6.98
	Total	86	100
Expérience entrepreneuriale	1-4 ans	28	32.56
	5-9 ans	33	38.37
	10 ans et plus	25	29.07
	Total	86	100
Expérience professionnelle	Oui	70	81.40
	Non	16	18.60
	Total	86	100
Nombre d'année/Exp. professionnelle	Aucune	10	18.60
	1-4 ans	33	38.37
	5-9 ans	29	33.72
	10 ans et plus	12	9.30
	Total	86	100
Motivation au secteur d'activité	Ambition	49	56.98
	Besoin de servie	8	9.30
	Indépendance financière	14	16.28
	Développement du pays	5	5.81
	Créer de l'emploi	8	9.30
	Autres	2	2.33
	Total	100	100
Formation entrepreneuriale	Oui	60	69.77
	Non	26	30.23
	Total	100	100
Source du financement	Famille	17	19.77
	Fonds propre	49	59.98
	Banque	11	12.79
	L'Etat	3	3.49
	Amis proche	6	6.98
	Total	86	100
Secteur d'activité	Commerce	33	38.37
	Agricole	6	6.98
	Service	31	36.05
	Industriel	11	12.79
	Technologie	5	5.81
	Total	86	100
Nombre d'année dans le secteur d'activité	1-4 ans	35	40.70
	5-9 ans	35	40.70
	10 ans et plus	16	18.60
	Total	86	100
Nombre d'employés	5-19	72	83.72
	20-34	7	8.01
	35-49	4	4.06

	50 et plus	3	3.48
	Total	86	100
Tenir la comptabilité	Oui	80	93.02
	Non	6	6.98
	Total	86	100
Rentabilité	Oui	83	96.51
	Non	3	3.49
	Total	86	100
Difficultés rencontrées	Gestion	41	47.67
	Réinvestissement	15	17.44
	Remboursement emprunts	1	1.16
	Difficultés fiscales	29	33.72
	Total	86	100
Contribution au développement économique	Oui	81	94.19
	Non	5	5.81
	Total	86	100
Subvention de l'état	Oui	19	22.09
	Non	67	77.91
	Total	86	100

Source : Notre enquête

Le tableau d'analyse ci-haut présente les résultats de notre enquête menée auprès de 86 entrepreneurs des PME, nous a permis de recueillir des données variées sur leurs caractéristiques démographiques, éducatives, professionnelles et entrepreneuriales, ainsi que sur leurs motivations et défis. Parmi les participants, 63,95 % sont des hommes et 36,05 % des femmes. La majorité, soit 63,95 %, sont Congolais, tandis que 36,05 % sont étrangers. En termes de situation matrimoniale, 53,49 % des participants sont mariés, 30,23 % célibataires, 13,95 % divorcés et 2,33 % veufs.

Concernant le niveau d'éducation, 72,09 % des participants ont un diplôme universitaire, tandis que 17,44 % ont le baccalauréat, 3,49 % le brevet et 6,98 % ont suivi une formation. L'expérience entrepreneuriale varie : 32,56 % des participants ont entre 1 et 4 ans d'expérience, 38,37 % entre 5 et 9 ans, et 29,07 % ont 10 ans ou plus. De plus, 81,40 % des participants possèdent une expérience professionnelle, dont 38,37 % ont entre 1 et 4 ans d'expérience.

Les motivations des entrepreneurs sont diverses : 56,98 % sont motivés par l'ambition, 16,28 % par l'indépendance financière, et d'autres raisons incluent le besoin de survie et le développement du pays. La majorité des participants (69,77 %) ont suivi une formation entrepreneuriale. En ce qui concerne le financement, 59,98 % des entrepreneurs utilisent des fonds propres, suivis par le soutien familial et bancaire.

Les secteurs d'activité sont variés, avec 38,37 % dans le commerce, 36,05 % dans les services, et d'autres dans l'agriculture, l'industrie et la technologie. La plupart des entreprises comptent entre 5 et 19 employés (83,72 %), et 93,02 % des participants tiennent leur comptabilité. Une grande majorité (96,51 %) déclare que leur entreprise est rentable.

Les défis rencontrés incluent principalement la gestion (47,67 %), les difficultés fiscales (33,72 %), et le réinvestissement. En termes de contribution au développement économique, 94,19 % des participants estiment que leur entreprise joue un rôle positif. Enfin, 77,91 % n'ont pas reçu de subvention de l'État, tandis que 22,09 % en ont bénéficié. Ces résultats offrent une vue d'ensemble des caractéristiques et des expériences des entrepreneurs, ainsi que des défis qu'ils rencontrent dans leur parcours.

3.1.2. Analyse bivariée

Description	Modalités	Fréquences	Chi2	P-value
Sexe	Masculin	55	0.0800	0.961
	Féminin	31		
Nationale	Congolais	55	1.5672	0.457
	Étrangers	31		
Situation matrimoniale	Célibataire	26	19.5444	0.003
	Marié(e)	46		
	Divorcé(e)	12		
	Veuf(ve)	2		
Niveau d'étude	Universitaire	62	6.1240	0.409
	Baccalauréat	15		
	Brevet	3		
	Formation	6		
Expérience entrepreneuriale	1-4 ans	28	60.071	0.000
	5-9 ans	33		
	10 ans et plus	25		
Expérience professionnelle	Oui	70	1.4940	0.828
	Non	16		
Nombre d'année/Exp. professionnelle	Aucune	16	19.5685	0.003
	1-4 ans	33		
	5-9 ans	29		
	10 ans et plus	8		
Motivation au secteur d'activité	Ambition	49	23.3027	0.010
	Besoin de servie	8		
	Indépendance financière	14		
	Développement du pays	5		
	Créer de l'emploi	8		
	Autres	2		
Formation	Oui	60	0.7631	0.683

entrepreneuriale	Non	26		
Source du financement	Famille	17	6.4763	0.594
	Fonds propre	49		
	Banque	11		
	L'Etat	3		
	Amis proche	6		
Nombre d'année dans le secteur d'activité	1-4 ans	35	13.4768	0.096
	5-9 ans	35		
	10 ans et plus	16		
Nombre d'employés	5-19	72	59.1981	0.092
	20-34	7		
	35-49	4		
	50 et plus	3		
Tenir la comptabilité	Oui	80	1.4743	0.478
	Non	6		
Rentabilité	Oui	83	1.1348	0.567
	Non	3		
Difficultés rencontrées	Gestion	41	11.3579	0.078
	Réinvestissement	15		
	Remboursement emprunts	1		
	Difficultés fiscales	29		
Contribution au développement économique	Oui	81	1.4743	0.478
	Non	5		
Subvention de l'état	Oui	19	0.9576	0.620
	Non	67		

Source : Notre enquête

L'analyse bivariée présentée dans ce tableau met en lumière les relations entre différentes variables et le choix du secteur d'activité. Les résultats, basés sur le test Khi2, révèlent que quatre variables se distinguent par leur impact significatif : la situation matrimoniale, l'expérience entrepreneuriale, le nombre d'années d'expérience professionnelle et la motivation au secteur d'activité. Chacune de ces variables affiche des p-values inférieures à 0,05, ce qui indique une corrélation notable avec le choix du secteur.

La situation matrimoniale, par exemple, montre une diversité dans les choix de secteur selon que les individus sont célibataires, mariés, divorcés ou veufs. Cela pourrait suggérer que les responsabilités familiales influencent les décisions entrepreneuriales. De même, l'expérience entrepreneuriale est cruciale, avec une prévalence marquée chez ceux ayant entre 1 et 4 ans d'expérience, ce qui pourrait indiquer que les entrepreneurs en début de parcours sont plus enclins à s'engager dans des secteurs spécifiques.

L'expérience professionnelle joue également un rôle clé, avec des p-values indiquant que le nombre d'années d'expérience peut influencer le choix du secteur d'activité. Cela souligne l'importance de l'expérience accumulée dans la prise de décision entrepreneuriale.

Enfin, la motivation au secteur d'activité, qui inclut des facteurs tels que l'ambition et le désir d'indépendance financière, est un moteur essentiel pour les entrepreneurs. Les résultats montrent que ceux qui sont motivés par des ambitions personnelles sont plus susceptibles de choisir des secteurs d'activité spécifiques.

En revanche, d'autres variables comme le sexe, le niveau d'étude ou la source de financement n'ont pas montré de relation significative, ce qui pourrait indiquer que ces facteurs sont moins déterminants dans le choix du secteur d'activité. Cette analyse offre ainsi un aperçu précieux des dynamiques qui influencent les décisions entrepreneuriales.

3.1.3 Analyse multivariée

Ordered logistic regression

Number of obs = 86

Wald chi2(4) = 27.65

Prob > chi2 = 0.0000

Pseudo R2 = 0.3185

Log pseudolikelihood = -61.225264

anneedanslessecteur	Coefficient	Robust std. err.	z	P> z	[95% conf. interval]	
etatcivil	-.4565019	.3353434	-1.36	0.173	-1.113763	.200759
experienceentrepreneuriale	2.590698	.4941155	5.24	0.000	1.62225	3.559147
nbreannee	.3419981	.3308216	1.03	0.301	-.3064004	.9903965
motivation	.2590558	.1586108	1.63	0.102	-.0518157	.5699273
/cut1	4.46322	1.094807			2.317439	6.609002
/cut2	7.660383	1.492923			4.734307	10.58646

Le modèle est globalement significatif car sa probabilité est inférieure au seuil de 0.05%. La variable expérience entrepreneuriale est statistiquement et significativement associée à la variable les choix du secteur d'activités des PME de la ville de Kinshasa au seuil de 1%. Ce qui signifie que l'expérience entrepreneuriale a un effet positif et significatif sur le nombre d'années dans le secteur. Les entrepreneurs ayant plus d'expérience sont plus susceptibles de rester plus longtemps dans leur secteur. La variable motivation est statistiquement et significativement associée à la variable niveau d'instruction au seuil de 10% et aucune variable au seuil de 5%.

Les résultats du test pour l'expérience entrepreneuriale sont significatifs ($P > |z| < 0.05$), ce qui signifie que l'expérience entrepreneuriale a un effet significatif sur le nombre d'années dans le secteur. Plus précisément, une plus grande expérience entrepreneuriale réduit la probabilité d'être dans la catégorie 1 (1-4 ans) et augmente la probabilité d'être dans les catégories 2 (5-9 ans) et 3 (10 et plus).

```
1._predict: Pr(anneedanslesecteur==1), predict(pr outcome(1))
2._predict: Pr(anneedanslesecteur==2), predict(pr outcome(2))
3._predict: Pr(anneedanslesecteur==3), predict(pr outcome(3))
```

		Delta-method			[95% conf. interval]	
		dy/dx	std. err.	z	P> z	
etatcivil						
	_predict					
	1	.0591223	.044094	1.34	0.180	-.0273004 .145545
	2	-.0116209	.0115461	-1.01	0.314	-.0342509 .011009
	3	-.0475014	.0341454	-1.39	0.164	-.1144251 .0194224
experienceentrepreneuriale						
	_predict					
	1	-.3355255	.0264194	-12.70	0.000	-.3873066 -.2837445
	2	.0659501	.0322345	2.05	0.041	.0027716 .1291286
	3	.2695754	.0332127	8.12	0.000	.2044797 .3346712
nbreannee						
	_predict					
	1	-.0442927	.0399724	-1.11	0.268	-.1226371 .0340517
	2	.0087061	.0071025	1.23	0.220	-.0052145 .0226267
	3	.0355866	.0340734	1.04	0.296	-.0311961 .1023694
motivation						
	_predict					
	1	-.0335507	.019665	-1.71	0.088	-.0720935 .004992
	2	.0065947	.0055769	1.18	0.237	-.0043358 .0175251
	3	.0269561	.0152139	1.77	0.076	-.0028626 .0567748

Les coefficients pour la motivation sont significatifs 10%, ce qui signifie que motivation a un effet significatif sur le nombre d'années dans le secteur. Plus précisément, plus il y a la motivation, elle réduit la probabilité d'être dans la catégorie 1 et augmente la probabilité d'être dans les catégories 2 et 3.

. linktest

```
Iteration 0: log likelihood = -89.838084
Iteration 1: log likelihood = -62.717633
Iteration 2: log likelihood = -61.162043
Iteration 3: log likelihood = -61.130731
Iteration 4: log likelihood = -61.130688
Iteration 5: log likelihood = -61.130688
```

Ordered logistic regression

```
Number of obs = 86
LR chi2(2) = 57.41
Prob > chi2 = 0.0000
Pseudo R2 = 0.3195
```

Log likelihood = -61.130688

anneedanslesecteur	Coefficient	Std. err.	z	P> z	[95% conf. interval]	
_hat	1.339075	.8029197	1.67	0.095	-.2346185	2.912769
_hatsq	-.0317133	.0729985	-0.43	0.664	-.1747877	.1113611
/cut1	5.279723	2.087586			1.188128	9.371317
/cut2	8.434538	2.152016			4.216663	12.65241

L'analyse multivariée présentée dans ce tableau révèle des insights significatifs concernant les facteurs influençant la durée d'engagement des entrepreneurs dans leurs secteurs d'activité à Kinshasa. Le modèle est jugé globalement significatif, avec une probabilité inférieure à 0,05 %, ce qui indique que les résultats obtenus sont statistiquement fiables.

La variable d'expérience entrepreneuriale se distingue particulièrement, étant associée de manière significative aux choix de secteur d'activité au seuil de 1 %. Cela suggère que les entrepreneurs ayant une expérience plus longue sont plus enclins à persister dans leur domaine, ce qui peut être interprété comme un signe de stabilité et de compétence accrue. En effet, les résultats montrent qu'une plus grande expérience réduit la probabilité d'appartenir à la catégorie des 1 à 4 ans d'expérience, tout en augmentant celle d'être dans les catégories supérieures (5-9 ans et 10 ans et plus). Cela souligne l'importance de l'expérience dans le développement professionnel des entrepreneurs.

Par ailleurs, la motivation est également un facteur significatif, bien qu'à un seuil de 10 %. Les entrepreneurs motivés sont moins susceptibles de rester dans la catégorie des débutants (1-4 ans) et ont davantage de chances de progresser vers des niveaux d'expérience plus élevés. Cela met en lumière le rôle crucial de la motivation dans la réussite entrepreneuriale.

Enfin, le fait que la probabilité du _hatsq soit supérieure à 0,05 indique que le modèle est bien spécifié, renforçant ainsi la crédibilité des résultats. En somme, cette analyse met en avant

l'importance de l'expérience et de la motivation dans le parcours entrepreneurial, offrant des pistes intéressantes pour le soutien et le développement des PME à Kinshasa.

3.2. Discussions et implications

A l'issue des tests réalisés avec les analyse bivariée et multivariée, les résultats obtenus à cet effet, ont révélé que seuls 4 variables ont une relation significative avec la variable choix du secteur d'activité, à savoir le statut matrimonial, l'expérience entrepreneuriale, le nombre d'années professionnelles et la motivation.

Par ailleurs, avec l'approfondissement d'analyses multivariées, les résultats ont démontré que les facteurs déterminants qui influencent les choix du secteur d'activités des PME de la ville de Kinshasa sont principalement l'expérience entrepreneuriale et la motivation

En effet, une expérience professionnelle plus longue permet aux individus d'acquérir des compétences spécifiques et des réseaux professionnels, influençant ainsi leur choix de secteur. Une expérience entrepreneuriale est cruciale dans le choix du secteur d'activité, car elle permet aux entrepreneurs de mieux évaluer les opportunités et les risques.

L'étude de Jonathan Enguta et Michel Remo Yossa (2022) sur les motivations entrepreneuriales à Kinshasa nous en dit plus; ces auteurs ont révélé que l'expérience et le savoir-faire sont des facteurs clés dans le choix du secteur d'activité. Les entrepreneurs expérimentés sont plus susceptibles de choisir des secteurs où ils ont déjà acquis des compétences et des connaissances, ce qui réduit les risques et augmente les chances de succès.

Il en est de même pour les motivations personnelles, telle que l'ambition et l'indépendance financière. Ces facteurs influencent le choix du secteur d'activité des entrepreneurs des PME de Kinshasa. Les motivations personnelles influencent fortement les décisions entrepreneuriales et peuvent contribuer à la résilience et à la croissance des entreprises. Ces motivations permettent aux entrepreneurs de surmonter les défis, d'innover et de s'adapter aux changements, contribuant ainsi à la durabilité et au succès de leurs entreprises.

Des études antérieures, comme celle de l'UNESCO, ont révélé la chose, en soulignant que les motivations personnelles influencent fortement les décisions entrepreneuriales et peuvent contribuer à la résilience et à la croissance des entreprises.

Conclusion

Cet article visé à identifier et analyser les motivations des entrepreneurs des PME de Kinshasa dans le choix de leur secteur d'activité, ainsi qu'à évaluer l'impact de ces motivations sur le succès, la résilience et la durabilité de leurs entreprises. La question centrale de notre recherche était : quelles sont les motivations entrepreneuriales influençant ce choix ? Pour y répondre, nous avons formulé deux sous-questions : d'une part, quelles motivations poussent les entrepreneurs à choisir un secteur spécifique, et d'autre part, comment ces motivations influencent-elles le succès et la durabilité de leurs entreprises ?

Nous avons émis deux hypothèses : la première stipule que l'expérience entrepreneuriale et des motivations telles que l'ambition et l'indépendance financière influencent le choix du secteur d'activité. La seconde hypothèse postule que ces mêmes facteurs ont un impact positif sur le succès et la durabilité des entreprises. Pour atteindre nos objectifs, nous avons adopté une approche qualitative, utilisant des techniques documentaires et d'enquête, et avons analysé les données avec le logiciel Stata 17.

Les résultats ont confirmé que l'expérience entrepreneuriale et les motivations personnelles, notamment l'ambition et l'indépendance financière, sont des déterminants clés dans le choix du secteur d'activité des PME à Kinshasa. En conséquence, nous recommandons aux entrepreneurs de créer des réseaux de mentorat pour bénéficier de l'expérience des entrepreneurs aguerris et d'organiser des ateliers sur des thèmes essentiels comme la gestion financière et l'innovation.

Cependant, notre étude présente des limites, notamment son cadre restreint à la ville de Kinshasa, ce qui empêche la généralisation des résultats à l'ensemble du pays. Une recherche plus approfondie, incluant un échantillon diversifié d'entreprises, serait nécessaire pour obtenir des conclusions plus robustes et généralisables. Ces suggestions et réflexions visent à enrichir le paysage entrepreneurial de Kinshasa et à soutenir le développement des PME dans la région.

Références bibliographiques :

Ouvrages

Hisrich, R. D., & Peters, M. P. (2021). *Entrepreneurship*. McGraw-Hill Education.

Kelley, D. J., Singer, S., & Herrington, M. (2020). *Global Entrepreneurship Monitor 2020/21 Global Report*. Global Entrepreneurship Research Association.

Kuratko, D. F., & Morris, M. H. (2021). *Entrepreneurship: A Contemporary Approach*. Cengage Learning.

Makunza, K. (2001). *La performance des entreprises : Problème et stratégie des PME en République Démocratique du Congo*. Canada : Presses de l'Université Laval.

Masamba Makela. (2006). *Droit économique*. Kinshasa : Éditions CADICEC.

Mayengo, & Van Assèche. (2006). *Guide pratique pour entreprendre à Kinshasa*. Bruxelles : OCIV.

Articles scientifiques

Akam Biyihha, F. V., & Biloa Fouda, C. N. (2023). Les motivations du choix sectoriel à tendance masculine dans l'entrepreneuriat féminin. *Revue Internationale de la Science de Gestion*, 6(2), 209-229.

Ayyagari, M., Beck, T., & Demirgüç-Kunt, A. (2021). Small and Medium Enterprises across the Globe: A New Database. *World Bank Policy Research Working Paper*, 2021.

Block, J., & Wagner, M. (2010). Necessity and opportunity entrepreneurs in Germany: Characteristics and earnings differentials. *Schmalenbach Business Review*, 2(2), 154-174.

Enguta, J., & Yossa, M. R. (2022). Evaluating Entrepreneurial Motivations in Kinshasa: A Study of Small and Medium Enterprises. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 36(2), 335-346. <https://doi.org/10.5281/zenodo.6789012>

Enguta, J., & Yossa, M. R. (2022). Évaluation des motivations entrepreneuriales des entrepreneurs de la Ville de Kinshasa en RDC. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 36(2), 335-346.

Gabarret, I., & Vedel, B. (2021). Entrepreneurial Motivation: A New Approach to Understanding the Drivers of Entrepreneurship. *International Journal of Entrepreneurial Behavior & Research*, 27(3), 1-20.

Inès, G., & Benjamin, V. (2015). Pour une nouvelle approche de la motivation entrepreneuriale. *Revue Internationale de la Science de Gestion*, 1(2), 13-20.

Janssen, F., & De Hoe, R. (2009). L'échec entrepreneurial : une voie de succès futur ? *Le Grand Livre du PME*, 18(1), 177-195.

Julien, P.-A., & Smith, R. (2008). Trente ans de théorie en PME : de l'approche économique à la complexité. *Revue internationale P.M.E.*, 21(2), 120-144.

Kauffmann, C. (2020). Entrepreneurship in Africa: A Review of the Literature. *African Journal of Economic and Management Studies*, 11(1), 1-15.

Leghima, A. A. (2014). La difficile promotion de PME innovantes en Algérie. *Cahiers du Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation de l'Université du Littoral Côte d'Opale*, 279, 1-24.

Paturel, R. (2007). Grandeurs et servitudes de l'entrepreneuriat. *Revue internationale de psychosociologie*, 8, 27-43.

Schaltegger, S., & Wagner, M. (2020). Managing the Sustainability of Small and Medium-Sized Enterprises: A Review of the Literature. *Journal of Small Business Management*, 58(1), 1-25.

Shane, S., & Venkataraman, S. (2000). The promise of entrepreneurship as a field of research. *Academy of Management Review*, 25(1), 217-226.

Vestraete, T., & Fayolle, A. (2005). Paradigmes et entrepreneuriat. *Revue de l'entrepreneuriat*, 4(1).

Textes juridiques

Loi n°73-011 du 05 janvier 1973 portant création de l'Office de promotion des Petites et Moyennes Entreprises du Congo.

Loi n°06/004 du 27 février 2006 portant régime fiscal applicable aux petites et moyennes entreprises en matière d'impôt sur les revenus professionnels et d'impôt sur le chiffre d'affaires à l'intérieur.

Encyclopédies et autres

Dictionnaire de l'Académie française (9e éd.). (actuelle).

Conférence Régionale CEEAC. (2015). Défis du financement des PME. Disponible à : <https://www.imf.org/external/french/np/seminars/2015/brazzaville/pdf/AfrilandFR.pdf>

[consulté le 4 novembre 2024].